



Contact presse : **Sylvie CORNU**, Chargée de communication et partenariats  
Tél : 01 40 06 61 38 / [sylvie.cornu@ideas.asso.fr](mailto:sylvie.cornu@ideas.asso.fr) / [www.ideas.asso.fr](http://www.ideas.asso.fr)

## Maitre Colas Amblard rejoint le Comité Expert IDEAS

**Le Comité Expert a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un nouveau membre en la personne de Maitre Colas Amblard.**

Le Comité Expert est en charge de concevoir et veiller à l'actualisation du [Guide IDEAS des Bonnes Pratiques](#), outil d'optimisation des organismes à but non lucratif qui couvre les trois champs clés : gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action. Ce référentiel, disponible gratuitement sur le site d'IDEAS, est le support de la [démarche d'accompagnement IDEAS](#) qui a pour objectif de renforcer les capacités d'action des associations et fondations au service de l'intérêt général.

Le [Comité Expert](#) est tripartite, il est constitué d'experts (secteur non lucratif, métiers du contrôle et de l'audit), de mécènes/philanthropes et d'associations et fondations. L'expertise de Maitre Colas Amblard vient enrichir les nombreuses compétences réunies au sein de ce Comité.

Biographie de Maitre Colas Amblard :



- Docteur en droit, DEA Droit des affaires, Avocat associé au sein du Cabinet NPS CONSULTING, maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III.
- Auteur d'une thèse de droit intitulée « *Associations et activités économiques* » (1998).
- Membre du Comité scientifique de l'ADDES (sous l'égide de la Fondation du Crédit Coopératif) depuis 1999.
- Président fondateur de la Commission *Droit des associations et des fondations* du Barreau de Lyon de 2005 à 2010. Membre de la Commission *Droit du sport* depuis 2005.
- Président de l'Institut [ISBL CONSULTANTS](#), Association Loi 1901 dont l'objet consiste à faciliter les relations entre les associations loi 1901 et les collectivités locales par la diffusion de connaissances juridiques.

- Auteur de nombreux articles et ouvrages dans son secteur d'intervention (éditions Lamy Associations, Juris Associations, RECMA, Wolters Kluwers, ISBL Magazine...).
- Il enseigne le droit des associations, la fiscalité des organismes sans but lucratif (Master 2 fiscalité des entreprises) ainsi que le droit des fondations et du mécénat (Master 2 Droit et fiscalité de l'Art) à l'Université Jean Moulin Lyon III depuis 2000 et l'Ecole de Notariat de Lyon.
- Il a plus particulièrement en charge la gestion de dossiers complexes liés à la création, l'optimisation et à la restructuration des organismes sans but lucratif (associations, fondations, fonds de dotation).

### Les membres du Comité Expert IDEAS

**Colas AMBLARD**, Docteur en droit - Avocat associé - **Marie-Line DAUDIN**, spécialiste de communication et RSE - **Xavier DELATTRE**, Fondation Entreprendre - **Jean-Noël FAURE**, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières - **Antoine FILLOUX**, Enfants du Mékong - **Philippe GUAY**, CNCC - **Patrick HEAUME**, Juriste - **Charles Benoît HEIDSIECK**, Le Rameau - **Hélène LECLERC**, Apprentis d'Auteuil - **Jean-Pierre LEFRANC**, Fondation de France - **Elisabeth PASCAUD**, France Bénévolat - **Louis-Michel PAYEN**, LMP Conseil - **Paul PRUD'HOMME**, Premium Audit - **Jean-Bernard SOULIE**, ODDO banque privée - **Djamel ZAHRI**, CNCC - **Maurice ZOUAGUI**, Conseiller bénévole IDEAS